



# PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE 2022-2023

*Accueil de Loisirs Blanzacais*

*Mercredi et Vacances scolaires*



*A partir de 3 ans*



6 route de Montmoreau 16250 Coteaux du Blanzacais Tél 05-45-64-10-95

Directrice de la structure : Florence FAUCONNIER Tél 05-45-64-10-95

Coordinateur enfance-jeunesse : Corentin POT Tél 07-67-91-14-85/ [atlebalsh@orange.fr](mailto:atlebalsh@orange.fr)



# SOMMAIRE

## Préambule

### I. Les projets

#### A) Projet éducatif

#### B) Projet pédagogique

1. Les objectifs
2. Les moyens de mise en œuvre
  - a) Les mercredis
  - b) Les vacances scolaires
3. Le matériel
4. Les moyens humains
5. L'équipe d'encadrement

### II. Projet d'animation

### III. Les passerelles

### IV. Evaluation du projet

### V. Fonctionnement

#### A) Locaux

#### B) Organisation pédagogique

### VI. Administratif

#### A) L'inscription

#### B) Les tarifs

#### C) Règlement intérieur

# PREAMBULE

L'Accueil de loisirs du Blanzacais est géré par l'association : ATLEB « Amicale du Temps Libre En Blanzacais » (agrée, association de jeunesse et d'éducation populaire).

Les bénévoles de l'association œuvrent depuis 1995 accompagnés par une équipe de professionnels.

**Situé en milieu rural, l'accueil de loisirs est subventionné par la Communauté de Communes des 4B Sud-Charente, qui a signé en partenariat avec la CAF et la MSA un Contrat Enfance-Jeunesse.**

Depuis sa création l'accueil de loisirs partage avec l'école maternelle de Blanzac des locaux intercommunaux (situation qui devait être provisoire). Nous envisageons à moyen terme d'investir nos propres bâtiments.

Même si les familles perçoivent l'accueil de loisirs comme un lieu d'épanouissement pour leurs enfants, nous constatons que leur investissement dans la vie de l'accueil reste à développer. Néanmoins l'arrivée de jeunes parents convaincus du rôle éducatif des structures d'accueil permet d'envisager à plus long terme une plus forte implication.

Un de notre principal objectif étant d'offrir aux familles du territoire un service d'accueil de qualité dans un cadre sécurisant et agréable pour les 3-13ans.

Passer d'une logique de service à une participation des parents, la place de l'enfant reste toujours notre priorité.

## Objectifs prioritaires de l'association

### Enfants et familles

Accueillir les familles

Accueillir les enfants mercredis et vacances

Proposer des activités : sportives, manuelles, culturelles...

Faire la liaison avec le tissu associatif local

### Accueil pour tous

Travailler avec les partenaires sociaux afin d'accueillir un public en difficulté ou déficient

Mettre en place des passerelles avec les structures d'accueil petite enfance, de loisirs, intergénérationnelles ...

### Encadrement

Formation des animateurs et animateurs stagiaires

Accompagnement personnel en contrat aidé et formation

Formation du personnel permanent

Création d'emploi (pérennisation de poste)

- MISE EN ŒUVRE D'ACTIVITÉS SUR LE SECTEUR DE L'INTERCOMMUNALITÉ
- FAVORISER L'INTÉGRATION DE TOUS AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ
- APPORTER DES RÉPONSES A DES BESOINS CONSTATÉS SUR LE TERRITOIRE :
- SERVICES DE PROXIMITÉ, LOISIRS CULTURELS ET SPORTIFS.

# I. LES PROJETS

## A) PROJET EDUCATIF

Il n'est pas sans compter sur l'histoire de notre Association, et rester fidèle à nos valeurs fondatrices, en continuant à promouvoir et gérer tout service d'intérêt social, familial, culturel, sportif ou de loisirs existants ou à créer.

Notre projet s'inscrit comme une véritable feuille de route pour chaque acteur : bénévoles, usagers, adhérents, salariés, intervenants... Il prend en compte les problématiques sociétales et décline notre volonté éducative dans chacun des domaines d'activités, il affirme nos exigences de travail et de réflexion auprès de nos partenaires et auprès de chaque acteur. Il a pour objectif l'amélioration des services mis à disposition de la population et de veiller au mieux vivre ensemble. Les réponses apportées par l'ATLEB, par la mise en œuvre et la gestion d'activités, actions ou projets, reflètent la partie visible de notre mission. Elles nécessitent une rigueur sur les plans administratifs et financiers et une cohérence sur les plans pédagogiques et éducatifs.

Favoriser l'intégration de tous au sein de la collectivité, apporter des réponses à des besoins constatés sur le territoire en termes de **services de proximité, de loisirs culturels et sportifs**, tout comme l'adaptation aux besoins de la population, dans une logique partenariale élargie et vivante, avec la visée constante d'une approche environnementale forte, liée au **développement durable**.

Permettre à chacun de devenir citoyen actif et responsable :

- Favoriser la connaissance et le respect de l'autre
- Connaître ses droits et ses devoirs
- Permettre à chacun de se sentir en sécurité affective et matérielle, tout en favorisant la prise de parole et d'expression
- Respecter le rythme de vie de chacun, favoriser l'apprentissage des règles d'hygiène et de santé
- Rompre l'isolement et découvrir de nouveaux horizons dans un cadre autre que familial
- Développer la prise d'autonomie et l'élaboration de projets
- Contribuer au développement harmonieux de chacun
- Promouvoir le développement de la curiosité
- Elargir son champ culturel

## B) PROJET PEDAGOGIQUE

Notre structure met la priorité sur l'accompagnement de l'enfant vers l'évolution et l'apprentissage de son autonomie en tenant compte des besoins afférents à son âge et à son stade de développement personnel. Laisser l'opportunité à chacun de découvrir son « moi intérieur ». Cet accompagnement est en relation avec les valeurs de la structure fortement liée au développement durable avec la nécessité d'apprendre le « bien vivre ensemble ». Le projet s'adresse à toute personne souhaitant tisser du lien social avec les autres et nous proposons différentes activités, lieu d'accueil, de rencontre, d'animation et un espace intergénérationnel ouvert à tous et valorisant notre territoire.

L'ALSH est un lieu de loisirs et de vacances

L'enfant pour se construire a besoin d'évoluer dans un climat de sécurité auprès de l'animateur. Afin d'instaurer une confiance entre lui et sa famille, l'animateur doit se montrer disponible et à l'écoute des besoins de l'enfant.

Chaque enfant a un rythme de développement qui lui est propre :

- Respecter ses besoins et ses désirs
- Permettre à l'enfant de s'exprimer par le jeu
- Mettre en place des activités et des temps de découverte favorisant son épanouissement.

### 1) Les objectifs

#### ✓ **L'enfant:**

Objectifs :

- Passer des moments agréables et variés dans un cadre accueillant et sécurisant pour l'aider à grandir.
- Favoriser l'échange, le partage, la coopération et l'aide aux autres.
- Prendre en compte ses besoins psychologiques et physiologiques.
- Favoriser un rythme de vie quotidienne permettant à l'enfant d'avoir des repères dans l'espace et dans le temps.
- Stimuler et enrichir les potentiels d'imagination et de création.
- Expérimenter des activités ludiques, physiques, culturelles...
- Accéder à l'autonomie, avec prises d'initiatives en participant à l'élaboration des projets de l'accueil de loisirs, en permettant à chaque enfant de trouver sa place.
- Etre acteur de ses loisirs et capable de choisir ses activités.
- Utiliser des techniques nouvelles et des matériaux divers par le biais d'activités manuelles, physiques, culturelles, multimédia...
- Amener au respect d'autrui tout en acceptant les différences, apprendre à se respecter mutuellement.
- Faire de l'accueil de loisirs un lieu de compréhension et d'écoute favorisant le sens civique.
- Valoriser un territoire par sa spécificité artistique locale.

Moyens :

- Mettre à disposition et de façon accessible le matériel auprès de l'enfant.
- Mettre en place avec les enfants des règles de vie accessibles à tous et pour tous.
- Mettre en place des temps d'échanges entre les animateurs et les enfants afin de connaître l'envie et le ressenti de chacun
- Proposer des activités en fonction des tranches d'âges avec la possibilité du faire ou du ne pas faire
- Proposer un équipement adapté à l'âge des enfants et aux différents types d'activités encadrées (sieste, temps calme, activités artistiques...)
- Etre attentif aux besoins de l'enfant

## ✓ **La famille:**

Objectifs :

- Prendre en compte les spécificités des familles (horaires, repas, accueil d'urgence...)
- Respecter la confidentialité des informations en notre possession.
- Informer et accompagner les parents sur le fonctionnement de l'accueil (tarifs, modalités d'inscriptions, site internet...)
- Convier les familles à partager le quotidien de l'ALSH en les invitant aux diverses animations.

Moyens :

- Les plaquettes et les programmes sont distribués dans les écoles
- L'accueil des enfants est possible sur une plage horaire assez large et s'effectue au sein de l'ALSH
- Des rencontres sont organisées pour présenter la structure et son fonctionnement (portes ouvertes)
- Les familles sont conviées au spectacle afin de partager un moment entre les enfants/les parents et l'équipe pédagogique.

## ✓ **L'équipe:**

Objectifs

- Organiser des temps d'échanges afin de préparer les activités en cohérence avec le projet éducatif et pédagogique.
- Favoriser la collaboration avec les acteurs du territoire.
- S'appuyer sur les compétences et connaissances de chacun

Moyens :

- Une réunion hebdomadaire est mise en place pour la préparation des jours à venir, le bilan des jours passés, l'élaboration des projets, et la régulation autour des questionnements de chacun et des retours éventuels des familles.
- Les animateurs privilégient les partenaires et les acteurs du territoire lors de l'élaboration de leurs programmes d'activités.

## ✓ **Plus généralement:**

Objectifs

- Faire le lien autour de l'enfant avec la famille
- Personnaliser les échanges pour chaque enfant
- Proposer des activités et des sorties en fonction des thématiques abordées, de l'effectif, de l'âge
- Apprendre à se respecter les uns, les autres (enfants/adultes)
- Respecter les locaux et le matériel

Moyens :

- Un service de restauration est proposé dans le respect de la laïcité, dans le but de favoriser l'apprentissage du goût, l'éducation alimentaire et le « vivre ensemble ». Pour les allergies alimentaires ou nécessitant un régime, le PAI (Projet d'accueil Individualisé) est obligatoire.
- L'animateur adapte sa relation, son approche en fonction du tempérament de l'enfant, ainsi que de son âge.
- Les minibus de la collectivité permettent d'élargir le territoire géographique pour les sorties afin de minimiser les coûts de transport.

- Les règles de vie permettent d'instaurer un respect mutuel.
- L'enfant est responsable du matériel et du rangement de l'activité

Les animateurs privilégient les partenaires et les acteurs du territoire lors de l'élaboration de leurs programmes d'activités

## 2) Les Moyens de mise en œuvre

### a) Les Mercredis

Les activités du mercredi auront pour fil rouge l'information sous toutes ses formes et seront ponctuées de manifestations

De nos jours l'actualité est omniprésente, les médias tentent d'apporter un maximum d'informations au public afin de satisfaire toutes les curiosités ce qui finit par nous noyer dans un flux d'informations. Les médias étant accessibles à tous, les plus jeunes sont exposés à des informations brutales et qu'ils ne sont pas en capacité de traiter. Les adultes discutent de divers sujets devant les enfants, à l'école il y a des enfants différents et on n'aime pas forcément jouer avec eux...

L'équipe d'animation faisant partie intégrante du processus de questionnement, elle joue un rôle important tant pour apporter des réponses que pour inciter les enfants à se poser les bonnes questions. C'est au travers des activités que les enfants découvriront des éléments de réponses afin de mieux traiter l'information et déceler le vrai du faux. Ils seront alors en capacité de développer leur esprit critique et de trouver d'où vient l'information.

Nous aiderons les enfants à répondre à leurs questions au travers de différentes rencontres : les personnes âgées, les collégiens, les étudiants, d'autres enfants de différentes structures (IME, SESSAD...), des réfugiés et plus encore ; mais aussi avec diverses visites culturelles sources d'informations (médiathèque, musées...).

Toutes ces rencontres viendront rythmer l'année et permettront aux enfants de découvrir les différences de chacun, d'apprendre que ces différences ne sont en aucun cas un obstacle au « vivre ensemble », pour devenir les citoyens de demain.

Tout au long de l'année, en cohésion avec les enfants et leurs envies, nous mettrons en place des événements culturels pour rassembler les différents publics du territoire et ainsi créer du lien social. Les enfants seront amenés à rencontrer d'autres publics avec qui ils n'auraient pas eu l'occasion d'échanger.

Cela permettra avant tout aux enfants de vivre une aventure humaine très forte, de leur montrer les limites de certains comportements auxquels ils sont exposés (racisme, haine religieuse, homophobie, misogynie, peur du handicap, discrimination en général, etc...) et surtout de transmettre l'envie de poursuivre cet apprentissage en grandissant.

Le but du projet est de nouer des liens avec tous les publics cités plus haut et d'en faire un véritable maillage qui continuera à se développer et à se renforcer les années suivantes. Ces différents liens permettront aux enfants de traiter l'information avec un autre regard au vu des différents publics rencontrés : réfugiés, minima sociaux.... Ce projet repose principalement sur la participation et la coopération de l'ensemble des acteurs du territoire comme les collectivités territoriales et les associations accueillant du public de manière récurrente. C'est en effet dans ces lieux de mixité sociale que les différents publics se rencontrent, qu'ils soient jeunes, moins jeunes, Grands ou petits, en situation de handicap, familles nombreuses, issus de l'immigration, pratiquant une religion, ...

Il s'agit d'un projet global à l'accueil de loisirs, ce qui signifie que les enfants, peu importe leur âge, seront en capacité de développer des savoirs, des aptitudes que nous déclinerons ci-dessous en fonction des tranches d'âge (liste non exhaustive).

Faire vivre des activités les plus diversifiées possible et aussi bien sous forme individuelle que collective, pour véhiculer les valeurs du respect, de l'entraide, la solidarité, l'autonomie, ... mais aussi les notions d'alimentation, de culture, d'environnement...

Ouvrir l'accueil de loisirs en créant des moments de rencontre et de partage avec les acteurs extérieurs : autres secteurs de l'ATLEB, familles, autres accueils de loisirs, associations... De mettre en place des projets communs avec les structures locales et intergénérationnelles (petite-enfance, associations sportives, médiathèque...)

### **b) Les vacances scolaires**

Les activités des vacances scolaires seront inspirées des événements qui ponctuent le calendrier aussi bien au niveau national que sur notre territoire. Les enfants pourront redécouvrir les fêtes telles qu'Halloween, Noël, le carnaval, Pâques... Ils auront également l'occasion de prendre part aux actions du territoire comme la journée des associations, le téléthon, la fête du jeu, la fête de la musique, etc...

Ce seront autant d'occasions de s'ouvrir à son territoire en sortant de notre accueil de loisirs pour visiter, défiler, décoré à l'extérieur de notre accueil. Mais ce seront également des occasions pour recevoir au sein de notre accueil de loisirs. Les projets des vacances se voudront tournés vers l'ouverture. Nous avons tous des points communs et la fête en est un idéal pour partager et découvrir l'autre et son territoire.

Le projet sera décliné sur plusieurs projets d'animation, qui seront répartis selon les périodes de l'année :

- Vacances de la Toussaint
- Vacances d'Hiver
- Vacances de Pâques

Ces projets d'animations sont conçus lors des temps de préparation avec l'équipe pédagogique.

Les vacances d'été seront un moment fort de l'année car le projet d'animation sera Co-construit au fil de l'année en se basant sur les retours des enfants. Il sera ponctué de moments de partage au travers de veillées et de mini-camps.

L'accueil de loisirs sera fermé pendant les vacances de Noël. Afin de préparer au mieux les périodes d'activités, une réunion est programmée par l'équipe pédagogique en amont dans l'objectif d'élaborer les projets potentiels et leur planification.

Les activités qui seront proposées au cours de l'accueil des enfants

Nous proposons différents domaines d'activités, afin d'offrir un large choix aux enfants et diversifier l'existant. Nos activités sont orientées vers :

- Le jeu sous plusieurs déclinaisons : jeux sportifs, jeux de société, jeux de construction, ...
- Les activités d'expression manuelles, artistiques, plastiques, corporelles
- Atelier environnemental au travers des différents ateliers (respect de l'environnement, recyclage des matériaux pour nos activités...)
- Les activités physiques et sportives
- Les activités autour des médias (photos, vidéo, reportage...)
- Sorties sportives : maintien de la condition physique (randonnée vélo, pédestre, conté...)
- Sorties culturelles : spectacles, médiathèque, musées...
- Ateliers nutritionnels : équilibre alimentaire des artistes en herbe et autres (quizz, frise, cuisine, grand jeu mange...)
- Découvrir les richesses de notre territoire au travers des rencontres, des échanges, de l'exploration des lieux et de leur mise en valeur.

Afin de préparer au mieux les périodes d'activités, une réunion est programmée par l'équipe d'animation en amont dans le but de travailler sur les projets et les activités qui peuvent être élaborés en cohésion avec les envies des enfants. Une activité par jour sera proposée aux enfants



Nous proposons aussi en parallèle d'autres actions sur la période d'été :

Les camps : Il s'agit d'un dispositif pour tous les enfants. Suivant la tranche d'âge, les départs se font pour quelques jours ou à la semaine. Ce dispositif possède un projet propre selon les thématiques abordées mais les objectifs généraux restent rattachés à ceux du projet pédagogique.

Les objectifs des camps sont les suivants :

- Passer d'agréables vacances dans un cadre différent de l'accueil de loisirs.
- Explorer un environnement inhabituel.
- Découvrir et approfondir une ou plusieurs activités
- Se socialiser au sein d'un groupe sur plusieurs jours.
- Développer une certaine autonomie face à l'éloignement du milieu familial, face aux tâches quotidiennes : rangement, aide à la préparation des repas, etc...

Les nuitées : Afin de favoriser le départ en camp des enfants et tout en rassurant les familles, des nuits campées (veillées) à l'accueil de loisirs ou à proximité sont organisées avec une thématique précise en rapport avec les projets d'animations en cours.

Dans ces deux dispositifs, les animateurs sont responsables du groupe jour et nuit, ils doivent être attentifs à l'équilibre de l'enfant (sommeil, alimentation...) et veiller à sa sécurité. Un contact journalier est établi avec l'accueil de loisirs. Ainsi les parents peuvent à tout moment obtenir des renseignements sur le séjour.

### 3) Le matériel

L'accueil de loisirs dispose d'une réserve de matériel pédagogique important (nécessaire à la préparation des activités, petits matériels...) qui est complété tout au long de l'année suivant les besoins.

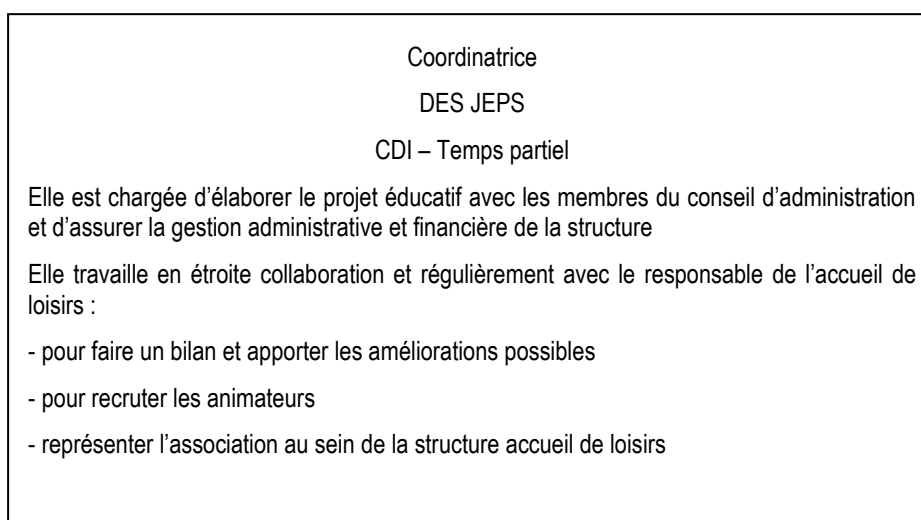
Nous disposons aussi :

- d'une collection de jeux de sociétés
- d'une bibliothèque
- de jeux extérieurs, de jeux sportifs
- de matériels de camping pour les séjours et mini-séjours
- de matériels multimédia (ordinateurs, cadre numérique, postes radio, consoles...)
- de matériels pédagogiques (différents supports) à destination de l'équipe.

Un document recense l'ensemble du matériel ci-dessus afin de pouvoir à tout moment connaître l'état des moyens matériels de l'accueil de loisirs.

Par ailleurs, l'association met à disposition de l'accueil de loisirs deux minibus 9 places, qui servent aussi de manière régulière à transporter les groupes d'enfants vers différents lieux d'activités ou de sorties tout au long de l'année.

## 4) Les moyens humains



Directeur de l'accueil de loisirs  
DE JEPS  
CDI – Temps Plein

Il travaille avec la coordinatrice sur l'élaboration du projet pédagogique et avec l'équipe d'animation sur les différents projets d'animation.

Il coordonne toutes les personnes qui participent à l'activité de l'accueil de loisirs (enfants, équipe, personnel de service, ...)

Il se doit de tenir un rôle formateur face aux animateurs, stagiaires ou non, et est chargé de leur évaluation.

Il est garant des différents projets existants pour l'accueil de loisirs (projet éducatif, pédagogique, de fonctionnement, d'animation)

Il se doit de se conformer aux réglementations relatives aux accueils de loisirs.

Il est le lien entre l'équipe d'animation et la coordinatrice.

Secrétaire  
CDI – Temps partiel

Elle est le premier contact avec le public venant au bureau de l'association. Elle veille à ce que chaque information concernant l'accueil de loisirs soit transmise et inversement elle renseigne les adhérents (potentiels ou déjà inscrits) sur le fonctionnement et les modalités d'inscription.

Elle a une fonction de support en cas de charge administrative importante (inscription enfant, statistiques, facturation, outils informatiques...).

Elle participe à la communication aux familles et aux partenaires de l'accueil de loisirs.

Animateurs permanents  
BAFA ou équivalents  
PEC – Temps partiel

Ils appliquent le projet pédagogique par l'intermédiaire des projets d'animations établis avec la direction de l'ALSH.

Ils rendent compte de leurs actions à la direction.

Ils sont responsables des enfants, des locaux et du matériel.

Ils travaillent en équipe et se doivent de se conformer aux réglementations relatives aux accueils de loisirs.

Animateurs occasionnels  
BAFA ou équivalents  
CEE

Ils font partie de l'équipe d'animation et se doivent d'appliquer le projet pédagogique.

Sans être tous polyvalents, ils doivent être complémentaires.

Ils ont le même rôle que les animateurs permanents, sauf qu'ils ont une participation moindre en termes de préparation.

Agent de collectivité  
CDI – Temps partiel

Assure la distribution des repas tout en étant garant des normes de conservation

Assure l'entretien des locaux de restauration mais également ceux de l'accueil de loisirs

Prépare les repas annexes (goûter, pique-nique...)

Son comportement doit être en cohérence avec le projet de la structure et complémentaire avec l'équipe pédagogique.

## 5) L'équipe d'encadrement

**Les rôles :**

✓ **Le directeur**

- Construit et écrit le projet pédagogique de l'accueil de loisirs
- Encadre et pilote l'équipe d'animation
- Assure le lien avec les familles
- Développe les partenariats
- Garantit la sécurité physique, morale et affective des enfants accueillis
- Réalise et garantit la mise en œuvre du projet pédagogique
- Coordonne et anime l'ensemble du personnel
- Gère le quotidien de l'accueil de loisirs (gestion administrative, financière et matérielle)
- Forme les animateurs, suit, et valide les différents stages
- Gère et fait le suivi des inscriptions
- Elabore un programme d'activités avec les animateurs en lien avec les thèmes abordés

✓ **Les Animateurs**

L'animateur est la personne qui a un rôle clef et fondamental sur l'accueil de loisirs, il remplit des missions bien précises :

- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants accueillis
- Etre un repère pour les enfants et les parents
- Rassurer les enfants
- Stimuler, valoriser, et être attentif aux enfants
- Mettre en place des activités adaptées aux capacités de l'enfant
- Etre garant des règles de sécurité et du respect de la réglementation

✓ **Encadrement stagiaire**

Le directeur, de par sa formation, est habilité à accompagner des animateurs dans l'obtention de leur BAFA.

**Le directeur se devra de :**

- Conseiller le stagiaire dans ses choix et ses méthodes d'animation
- Le guider dans son appréhension du public
- L'aider à la préparation d'activités
- Le laisser faire, tout en étant garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants
- Etablir des bilans avec lui pour lui permettre de se remettre en question et d'avancer
- Valider ou non le stage pratique

**Le stagiaire, quant à lui, se devra de :**

- Montrer sa motivation et son désir de travail avec les enfants
- Faire preuve de bon sens et d'anticipation dans ses choix, et la préparation de ses activités
- Animer ses ateliers de façon vivante et intéressante pour son public
- Faire preuve de vigilance et de responsabilité lorsqu'il a un groupe à sa charge
- S'auto évaluer face à ce qui a fonctionné ou non

✓ **Le personnel de service et de restauration**

- Assure la distribution des repas tout en étant garant des normes de conservation
- Assure l'entretien des locaux de restauration mais également ceux de l'accueil de loisirs
- Prépare les repas annexes (goûter, pique-nique...)
- Assure le gros entretien du matériel
- Assure la gestion des stocks (repas, produit entretien...)

Son attitude doit être en cohérence avec l'équipe pédagogique

## II. PROJET D'ANIMATION

### Un monde imaginaire et fantastique

Après avoir proposé le thème de l'environnement et de la nature, nous avons souhaité aborder le thème du monde imaginaire. Nous avons constaté que de plus en plus d'enfants étaient devenus dépendants des outils de communication (Facebook, Twitter, Snapchat,...), des écrans (Tablette, ordinateur, Télévision, téléphone...) et qu'ils ne prenaient pas beaucoup de temps pour jouer, rêver, imaginer, s'inventer des environnements propres à eux ou tout simplement des personnages de fiction. Nous souhaitons faire évoluer cela et démontrer aux enfants que les outils numériques d'aujourd'hui ne remplaceront jamais leurs pensées et leurs rêves.

Nous souhaitons à travers ce thème, favoriser l'imagination des enfants ; les accompagner vers la découverte et/ou la redécouverte du monde imaginaire en créant différents environnements pour développer leur inventivité et leur créativité.

Nous souhaitons permettre aux enfants de découvrir des mondes qu'ils ne reconnaissent pas, de leur donner la possibilité de créer quelque chose d'eux-mêmes. Nous avons pour cela pensé par exemple à la création de leurs propres personnages imaginaires.

Pourquoi le monde imaginaire ?

A travers cette thématique nous allons pouvoir utiliser différents supports d'activités autour du thème :

- Les rêves
- La magie
- Les contes de fées
- Les légendes anciennes
- La mythologie
- Les dessins animés
- L'héroïque fantasy
- Les personnages de science-fiction
- Les monstres
- Les créatures surnaturelles

Cette dynamique permet d'organiser des sorties, des inter-centres et des journées à thème tout au long de la période concernée :

- Les activités proposées aux enfants seront adaptées à chaque tranche d'âge (Maternelles et Élémentaires) et à chaque groupe constitué.
- Le fonctionnement des accueils sur la période où se déroulera le projet sera semblable à la description faite dans le projet pédagogique du centre.

Les activités manuelles, artistiques, sportives et ateliers divers sont découpé(e)s tout au long de la journée afin que les enfants n'aient pas l'impression de faire toujours la même chose. Cela évite aussi qu'ils soient lassés par une activité qui dure trop longtemps. Cette dynamique permet aux enfants de pratiquer des activités diversifiées et aux animateurs de respecter les différents temps de l'enfant tout au long de la journée. Des sorties extérieures, Inter-centres et journées à thème sont proposées aux maternelles et aux élémentaires sur certains mercredis (dates différentes pour chaque public) et pendant les vacances afin de maintenir l'ouverture du centre pour les familles qui ne pourraient pas déposer leurs enfants et/ou qui ne seraient pas intéressés par les sorties proposées.

## Les enfants et leur rythme

Pour le groupe des 3-5 ans :

- Favoriser l'autonomie
- Développer la socialisation.
- Être capable de donner son avis
- Développer la motricité fine
- Améliorer les capacités mémorielles
- Permettre de dépasser ses peurs (peur de l'autre, peur du contact, ...)
- Reconnaître et comprendre un vocabulaire lié aux différents individus (physique, émotionnel, culturel...)

Pour le groupe des 6-7 ans :

- Être capable d'exprimer une idée par rapport à un problème rencontré
- Permettre l'expression de ses envies, de ses choix
- Développer la prise de parole
- Favoriser l'échange de connaissances et de savoirs avec les publics rencontrés
- Être capable d'identifier une situation de discrimination
- Permettre une meilleure compréhension de chacun des publics rencontrés (par l'expérience du handicap, du vieillissement, de la maternité ...)
- Développer la solidarité, l'esprit d'entraide

Pour le groupe des 8-10 ans :

- Apprendre à construire un raisonnement de qualité face à une problématique
- Émettre des hypothèses et se projeter
- Développer un vocabulaire soutenu adapté et le réemployer à bon escient
- Donner l'envie de s'investir sur le long terme dans un projet
- Favoriser la prise d'initiative
- Améliorer la compréhension de chacun face à la différence
- Développer l'esprit d'entraide, la solidarité

Pour le groupe des 11-13 ans :

- Accompagner les plus jeunes au sein de l'accueil de loisirs
- Développer l'esprit d'analyse
- Amener les jeunes à développer un sens critique.
- Favoriser l'engagement des jeunes dans la communauté.
- Favoriser un sentiment d'appartenance face à la localité.
- Impliquer durablement les nouveaux dans un projet collectif.
- Mettre en place des temps spécifiques pour l'élaboration de projet pour eux et par eux.

Cette liste n'est pas exhaustive afin de laisser place aux nouveaux venus et à leurs projets

Le projet est élaboré au rythme d'une année scolaire et est découpé de façon variable en fonction du thème abordé, de la période de l'année....

Chaque période fait l'objet d'un projet d'animation unique qui est conçu avec l'équipe d'animation lors des temps de préparation. Il y aura pour chaque projet un ensemble d'objectifs à atteindre qui découlent directement du projet global d'animation décliné plus haut. L'atteinte de ces objectifs fonctionnera comme un passage de « jalons » où les enfants devront valider les objectifs avant de passer aux suivants. Ainsi, il sera possible d'adapter le rythme du projet en fonction des enfants.

## Organisation de l'année

Pour les Mercredis de Septembre 2022 à Septembre 2023

<u>Périodes</u>	<u>Thématiques</u>	<u>Projet</u>
Septembre/Octobre	Disney / Harry Potter	Le monde imaginaire et fantastique
Novembre /Décembre	Les pirates / Les dinosaures	
Janvier/Février	La magie / Les légendes anciennes	
Mars/Avril	Astronaute / Le futur	
Mai/Juin/Juillet	IMAGINE	

Pour les vacances scolaires de l'année 2022 /2023

<u>Périodes</u>	<u>Thématiques</u>	<u>Projet</u>
Toussaint	Les animaux / Les super héros	Le monde imaginaire et fantastique
Noël	Les comptes de Noel et les chevaliers	
Hiver	Les rêves /Sorcier	
Pâques	Les comptes de Pâques/ Super hé....	
Eté	Imagine	



L'organisation de l'année est définie avec l'équipe d'animation sur des projets précis que nous souhaitons mettre en place avec les enfants. Chaque projet est conçu pour répondre aux attentes de ces derniers lorsqu'ils viennent à l'accueil de loisirs :

- Des moments de jeux
- Des moments de découverte
- Des moments d'apprentissage
- Des moments de cohésion de groupe

Le projet d'activité quant à lui, sera effectué en amont de chaque vacance avec l'équipe d'animation en fonction de la thématique préalablement définie, des tranches d'âges et des dates importantes de notre calendrier (carnaval, mardi gras, journée de l'environnement....)

Au vu de la crise sanitaire que nous vivons, un protocole sanitaire a été établi par la structure afin d'accueillir le public en toute sécurité pour participer à diverses activités. Il est primordial d'assurer la sécurité du public et dans le cadre de l'accueil de loisirs de rassurer les familles ainsi que les enfants.

Le rôle propre de l'animateur est l'adaptabilité. Avec la crise sanitaire à laquelle nous sommes confrontés actuellement ; nous devons toujours être force de proposition et maintenir le plus d'activités possible, en extérieur, pour le développement des enfants.

De nombreuses activités peuvent être effectuées, il suffit juste d'expliquer à l'enfant le cadre, les règles et la finalisation de celle-ci.

Vous trouverez en annexe le protocole et la note d'information envoyés aux familles.

### *III. LES PASSERELLES*

Afin de permettre un accueil optimal et d'anticiper les craintes de l'inconnu, nous mettons en place des passerelles pour petits et grands.

Une passerelle petite enfance pour les plus petits (-3 ans) accompagnés d'un adulte (parent, grands-parents, assistante maternelle, crèche...) est organisée sur des journées identifiées, afin de les familiariser avec l'accueil de loisirs, avant toute inscription.

De même, pour les plus grands qui s'inscrivent pour la première fois, il est possible de venir en amont de leur première journée se repérer dans un espace inconnu.

Nous mettons en place le Pass'ados qui facilite la découverte du foyer S.E.B.O.A. (l'accueil de jeunes de l'ATLEB) pour les enfants fréquentant l'accueil de loisirs, qui entreront en 6° à la rentrée prochaine et qui seront potentiellement de futurs adhérents au secteur jeunes.

Un partenariat actif avec la maison de retraite « Les Doucets » favorise l'intergénérationnel sans oublier le tissu associatif local qui enrichit également nos activités.

Nous ne perdons pas de vue, que toutes nos actions doivent permettre à tous de passer des moments agréables et variés dans un cadre accueillant et sécurisant.

## IV. L'ÉVALUATION DU PROJET

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques. Elle permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence du projet, entre les finalités définies et le fonctionnement quotidien de l'accueil de loisirs en référence aux orientations éducatives de l'association.

Tout au long de l'année, les objectifs fixés par l'équipe d'animation seront évalués de façon régulière sur différents points et avec le plus grand nombre d'acteurs.

Nous procéderons à l'évaluation du projet de manière quasi-quotidienne avec les enfants, sous la forme de réunion en grand groupe, ou en groupe d'âge.

Les échanges avec les familles sont également un moyen d'évaluation.

Avec l'équipe d'animation, l'évaluation se fait au sein des réunions hebdomadaires, sur les activités écoulées, les projets à venir, les difficultés rencontrées, les améliorations à apporter...

Nous n'écartons pas les bilans avec les intervenants extérieurs.

Tous les retours sont consignés et mis à disposition de l'équipe pédagogique afin de s'y référer et d'en rendre compte à l'organisateur.

Il faut savoir réorienter, réaménager si nécessaire, les propositions en cours d'année, en fonction des besoins évolutifs et des intérêts des enfants.

## V. FONCTIONNEMENT

L'accueil de loisirs est ouvert à toutes les familles domiciliées sur le territoire de la communauté de commune 4B, mais aussi aux familles extérieures dans la mesure des places disponibles.

L'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) est géré par l'association ATLEB « Amicale du Temps Libre En Blanzacais ». Créée en 1995, l'association œuvre sur le territoire grâce à une équipe de professionnels, mais aussi avec l'aide de nombreux bénévoles qui aident l'association au quotidien.

### A) LES LOCAUX

Accueil de loisirs -> Ecole maternelle de Blanzac

#### *Aménagement Mercredis*

##### Espaces enfants :

- 1 salle accueil/activités
- 1 salle d'activités
- 1 salle de sieste
- Sanitaires maternels et primaires
- Salle de restauration
- 1 cour aménagée de jeux extérieurs

##### Espace personnel pédagogique :

- 1 cave pour stocker matériel à l'année



## Journée type pour les mercredis et les vacances scolaires.

7 h 30 - 9 h : Temps d'accueil

Jeux de société, dessin, ...

9 h - 9 h 30 : Jeux libres et échanges

9 h 30 - 12 h : Activités, jeux encadrés

12 h - 13 h 15 : Repas

13 h 15 - 14 h 30 : Sieste pour les petits, temps calme pour les autres

14 h 30 - 16 h 30 : Activités, jeux encadrés

16 h 30 - 17 h : Goûter

17 h - 18 h 30 : Temps d'accueil

Jeux libres, jeux collectifs, ...

### *Aménagement Vacances*

#### Espaces enfants :

- 1 salle accueil
- 3 salles d'activités (1 salle par groupe) aménagées chacune en fonction des besoins des enfants (espace lecture, repos, ...)
- Sanitaires maternels et primaires
- Salle de restauration
- 2 cours fermées avec structures de jeux

#### Espace personnel pédagogique :

- 1 bureau de direction
- 1 salle animateurs (régie, préparation, ...)
- 1 cave pour stocker matériel à l'année

La répartition de ces temps peut varier en fonction des envies et besoins des enfants, des sorties programmées, des conditions météorologiques...



## B) ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Groupes d'âge	<u>4 groupes</u> <ul style="list-style-type: none"><li>- 3-5 ans : Petits</li><li>- 6-7 ans : Moyens</li><li>- 8-10 : Grands</li><li>- 11-13 : CLADOS</li></ul>
Accueil spécifique occasionnel (à la demande des familles)	Pour les enfants porteurs de handicap : <ul style="list-style-type: none"><li>- Mise à disposition d'une auxiliaire d'intégration par l'association « Enfant soleil » ou type ADMR avec un travail en collaboration avec l'animateur référent du groupe</li><li>- Détachement d'un animateur de l'ALSH (1 pour 2) si la solution précédente n'est pas envisageable</li></ul>
Communication	Un animateur référent par groupe + animateur d'accueil rendent compte de la journée aux parents et communiquent sur d'éventuelles difficultés survenues au cours de la journée
Temps communs	Jeux libres, accueil, repas, grands jeux, sorties, goûter...

# Rôle de l'animateur

Ne jamais oublier que l'enfant est en vacances ou en repos et qu'il s'agit là d'un temps de loisirs...

## Savoir être

- Analyser la situation
- Gérer son autorité
- Réfléchir sur son rôle d'animateur
- Réfléchir sur le fonctionnement en place
- Se remettre en question et accepter la critique
- Etre polyvalent

Et en plus de tout ça :

- S'adapter
- Etre pédagogue

## Relations extérieures

Avec les parents

- Gérer l'accueil matin et soir
- Transmettre les informations
- Echanger sur l'enfant, les activités

Avec les prestataires

- Etre poli
- Echanger sur la prestation

## Animer

- Donner envie aux enfants, susciter la motivation
- Proposer des activités :  
Préparer, mener, les animer
- Etre à l'écoute des envies des enfants
- Assurer la vie quotidienne
- Toujours avoir en tête les objectifs de l'animation (Pourquoi je mène cette activité ?)
- Accompagner l'enfant (faire avec et non à sa place)

## Travailler en équipe

- Etre ponctuel
- Connaître ses limites
- Reconnaître son état (stress, fatigue ...)
- Savoir demander du soutien
- Respecter les règles établies au sein de l'équipe
- Prendre des initiatives (réfléchies)
- Savoir se situer au sein de l'équipe
- Respecter les autres (langage, attitude, rangement, nettoyage du matériel et des espaces)
- Permettre à chacun de trouver sa place
- Avoir une attitude positive (le sourire, la pêche, ... on laisse les problèmes à la maison)
- Faire part de ses difficultés

*Animateur rassuré = enfants rassurés*

# VI. ADMINISTRATIF

## A) L'INSCRIPTION

Les parents doivent venir au bureau de l'association afin d'y remplir un dossier d'inscription.

Un règlement intérieur de l'accueil de loisirs est remis à cette occasion.

Une plaquette d'informations renseigne les familles sur le programme des activités, traduisant le projet pédagogique de l'accueil de loisirs, elle est distribuée dans les écoles, les mairies du territoire du Blanzacais et affichée au bureau de l'association et à l'accueil de loisirs.

Envoyée par mail aux parents et visible sur le site de l'ATLEB et la page Facebook

### Modalités d'inscriptions

L'accueil de loisirs est ouvert de 7 h 30 à 18 h 30 les mercredis et pendant les vacances scolaires et sera fermé pendant les vacances de Noël.

Il se situe dans les locaux de l'école maternelle : 2 chemin du Colombier 16250 Coteaux du Blanzacais

Inscriptions et règlements, à faire **minimum** une semaine à l'avance:

Une permanence est assurée au « **PÔLE MULTISERVICES 4B** » 6 Route de Montmoreau à Blanzac, le mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, le lundi et mercredi de 14 h à 17 h et sur rendez-vous.

Lors de la première inscription annuelle n'oubliez pas le carnet de santé de l'enfant, votre numéro d'allocataire CAF ou MSA, votre numéro d'assuré social et une attestation de responsabilité civile au nom de l'enfant.

N'hésitez pas à demander à bénéficier de certaines aides auprès des comités d'entreprise.

**N'oubliez pas de réserver les journées une semaine à l'avance.**

Merci

## B) LES TARIFS

<u>Adhésion ATLEB</u>	<b>CDC 4B*</b>	<b>HCDC 4B**</b>
<b>Adhésion familiale annuelle</b>	<b>6.00 €</b>	<b>8.00 €</b>
<b>Cotisation individuelle par secteur</b>	<b>2.00 €</b>	<b>3.00 €</b>

<u>Tarifs 2021</u>		<b>CDC 4B*</b>	<b>HCDC 4B**</b>
<b>Ressortissant Régime général Prestation de service déduite (tarif dégressif en fonction des QF)</b>	<b>Journée</b>	<b>10.50 €</b>	<b>12.50 €</b>
	<b>1/2 journée</b>	<b>6.00 €</b>	<b>8.00 €</b>
<b>Ressortissant (MSA)</b>	<b>Journée</b>	<b>14.00 €</b>	<b>16.00 €</b>
	<b>1/2 journée</b>	<b>8.00 €</b>	<b>11.00 €</b>

\* Communauté De Communes 4B

\*\* Hors Communauté De Communes 4B

Un tarif préférentiel est applicable aux familles en fonction de leur Q.F. et une bourse Conseil Départemental (uniquement sur la période estivale), peut être accordée en fonction des revenus, les aides des comités d'entreprises sont également déductibles. Les règlements peuvent s'effectuer en «Chèques Vacances».

Une facture pourra être remise en fin de mois sur demande des parents.

# C) LE REGLEMENT INTERIEUR



6 route de Montmoreau Blanzac Porcheresse  
16250 COTEAUX DU BLANZACAIS  
05 45 64 10 95 [atlebalsh@orange.fr](mailto:atlebalsh@orange.fr) [www.atleb.fr](http://www.atleb.fr)

## REGLEMENT INTERIEUR ACCUEIL DE LOISIRS

### **Article 1 Accueil des enfants :**

L'accueil se fait :

Le matin à partir de 7 h 30 jusqu'à 9 h.

- Le midi de 11 h 45 à 12 h 15.
- L'après-midi de 13 h 15 à 14 h.
- Le soir à partir de 16 h 30 jusqu'à 18 h 30.

L'accueil est possible à la demi-journée (avec ou sans repas) ou à la journée. La ½ journée avec repas équivaut à une journée.

Pour le bien-être des enfants et le bon fonctionnement des activités proposées, veillez à respecter ces horaires, en dehors desquels les enfants ne seront pas accueillis. Les parents doivent s'assurer que l'enfant est accueilli par un animateur de la structure avant de repartir.

### **Article 2 Inscriptions :**

Avant toute journée à l'accueil de loisirs un dossier d'inscription est à remplir pour l'année civile par le responsable légal de l'enfant, ainsi qu'une fiche sanitaire de liaison.

Vous devrez fournir une copie des vaccinations à jour ainsi qu'une attestation de responsabilité civile.

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2017, les repas sont préparés à la cuisine centrale de la communauté de communes des 4B

**Pour des raisons d'organisation il est obligatoire pour chaque famille d'inscrire son enfant au minimum 7 jours à l'avance. Aucune inscription ne sera prise en compte au-delà de ce délai.**

A la réservation de dates pour vos enfants, l'achat de journées ou ½ journées sera demandé et validé sous forme de carte nominative.

Au fur et à mesure de la présence de vos enfants à l'accueil de loisirs, votre compte journées ou 1/2 journées sera débité.

Toute inscription à l'accueil de loisirs implique une autorisation parentale pour toutes les sorties et pour toute personne autorisée à reprendre l'enfant. Les personnes autorisées à reprendre l'enfant, autres que les parents, devront être mentionnées sur le dossier d'inscription.

### **Article 3 Absences :**

**Concernant les annulations, elles doivent être faites 7 jours à l'avance, passé ce délai la journée sera facturée, sauf raisons médicales, sur présentation d'un justificatif.**

Toute absence non signalée sera facturée et déduite de la carte.

### **Article 4 Paiements et tarifs:**

Vous devrez vous acquitter d'une adhésion familiale annuelle à l'ATLEB et d'une cotisation individuelle à l'ALSH.

La prestation de service de la CAF est déduite du prix de journée.

Une facture sera établie et remise **sur demande** en fin de mois, et tiendra compte des journées ou ½ journées payées d'avance sur votre carte.

En ce qui concerne les aides de la MSA, un justificatif fourni par la caisse est à remplir par l'association pour les ayants droits.

**Le règlement des journées doit être fait 7 jours à l'avance, toute famille qui n'aura pas réglé ses journées à l'avance se verra refuser l'accueil de son enfant.**

Toute ½ journée avec repas est considérée comme journée entière.

### **Article 5 Aides sociales :**

Les aides des comités d'entreprises et les diverses bourses restent acquises. Si les versements sont plus importants que le montant de la facture, la part restante est intégrée au fond social de l'accueil de loisirs.

### **Article 6 Interdictions :**

Les bijoux, les jouets, les bonbons et l'argent sont interdits. Nous dégageons toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration.

### **Article 7 Santé / Hygiène :**

Tout enfant devra être présenté en état de propreté convenable.

Si un enfant est malade pendant la journée, les parents seront prévenus afin de venir le chercher dès que possible.

Aucun médicament ne sera administré sans une copie de la prescription médicale.

### **Article 8 Publication :**

Toutes photographies réalisées dans le cadre des activités pourront être utilisées sur les supports de l'association : (vidéo, presse, expositions, plaquettes, site internet, ...). Toutefois une demande écrite signée de votre part pourra annuler cette utilisation.

Concernant le compte Facebook de l'accueil de loisirs (page Atleb et page Alsh), une autorisation est à compléter lors de l'inscription.

### **Article 9 Exclusion :**

Le bureau de l'association se réserve la possibilité d'exclure un enfant en cas de non-respect du règlement, ou ayant un comportement inapproprié.

### **Contact :**

ATLEB 6 route de Montmoreau Blanzac-Porcheresse 16250 COTEAUX DU BLANZACAIS

Tél : Accueil de loisirs : 05 45 64 05 30 (uniquement les mercredis et vacances scolaires) Bureau : 05 45 64 10 95 Mail [atlebalsh@orange.fr](mailto:atlebalsh@orange.fr)

Facebook: atleb alsh site: [www.atleb.fr](http://www.atleb.fr)

La signature du dossier d'inscription, vaut acceptation du présent règlement intérieur.



# Note d'information sur le fonctionnement de l'ALSH

Chers parents,

Nous espérons que vous allez bien au vu des circonstances particulières. Comme vous le savez, l'accueil de loisirs rouvrira ses portes le mercredi 20 mai 2020.

Après concertation avec l'équipe pédagogique, les membres du bureau et la CDC 4B, vous trouverez ci-joint le protocole que nous avons établi pour accueillir vos enfants à l'ALSH. La capacité d'accueil sera limitée au vu des locaux (4 m<sup>2</sup> par enfants) et des directives nationales.

Toutes les précautions seront prises pour assurer une hygiène stricte (lavage des mains très fréquents de tous, désinfection plusieurs fois par jour des locaux et du matériel...). Nous assurerons une prise de température régulière des enfants.

Nous vous remercions de bien vouloir nous accompagner en expliquant à votre enfant les gestes barrières qu'il devra appliquer à l'accueil de loisirs.

## Règles d'hygiène :

Chaque enfant devra se laver les mains en arrivant et avant de partir en plus des moments bien précis de la journée.

L'accès au sanitaire se fera sur demande et individuellement en avisant le personnel afin de limiter les déplacements et ainsi éviter les regroupements dans un espace confiné.

Les salles d'activités sont équipées de solution hydro alcoolique à disposition des enfants sous contrôle de l'équipe encadrante.

## Distanciation :

Les locaux sont aménagés de façon à ce que chaque enfant dispose d'une table et d'une chaise à son nom, tout en respectant les règles de distanciation, à plus d'1,50 m de distance.

La disposition pour le temps du repas est identique.

Les enfants seront répartis en 2 groupes (petits/moyens et moyens/grands). L'accès à leur salle d'activité ainsi qu'à leur espace de jeux extérieur sera indépendant et spécifique. Ceci afin de respecter la même distanciation au sein de chaque tranche d'âges.

## Les activités :

Chaque enfant se verra remettre une boîte nominative avec du matériel (coloriage, crayons, lego...) qu'il aura à sa disposition toute la journée afin de s'exprimer en dehors des activités encadrées par l'équipe d'animation.

Nous favoriserons les activités extérieures (fresque, land art...)

Chaque activité proposée fera l'objet d'une évaluation préalable et d'une adaptation aux différentes règles.

Nous restons à votre écoute, continuez à prendre soin de vous et de vos proches !

Bien cordialement,

Corentin Pot

Directeur de L'accueil de loisirs

Florence Fauconnier

Directrice de l'ATLEB





# Protocole d'accueil à l'ALSH à compter du 20 mai 2020

En ce qui concerne les inscriptions, rien ne change, il faut systématiquement réserver vos journées qui sont payables d'avance.

## En Amont :

- Les horaires d'arrivées et de départs seront définis lors de l'inscription, afin d'échelonner l'accueil, (le non-respect des horaires pourra entraîner le refus de votre enfant à l'ALSH.)
- Vous devrez prendre la température de votre enfant avant de venir à l'accueil de loisirs (moins de 37,8 °, en cas de température au cours de la journée, votre enfant sera isolé et vous serez prévenu.)

## Accueil :

- L'entrée se fera par la porte habituelle (grand portail vert), la sortie s'effectuera par le petit portillon attenant. Un sens de circulation sera matérialisé.
- Vous n'êtes pas autorisés à pénétrer dans l'enceinte de l'accueil de loisirs, un marquage au sol (entre le portillon et le portail) matérialisé par la lettre **A** de couleur fuchsia précisera le point d'accueil des familles. Votre enfant sera ensuite dirigé vers le tivoli installé à proximité, pour une journée de loisirs.
- Aucun objet personnel ne sera accepté (à l'exception du doudou et ou de la sucette).

## Restauration :

La restauration s'effectuera comme à l'accoutumée, mais avec les gestes barrières et de la distanciation sociale réglementée. Le goûter sera toujours assuré par l'accueil de loisirs.

## Sieste :

La sieste sera maintenue sur demande, pour ce faire il vous sera demandé de fournir un tapis de sol.

## Règlement :

Afin de réduire toute manipulation, nous privilégions en priorité le virement bancaire (code IBAN joint), le chèque puis les espèces avec montant exact remis sous pli et possibilité d'utiliser la boîte aux lettres de l'ATLEB.